COMMUNE DE MOREAC

Arrêté autorisant l'installation d'un dispositif supportant de la Publicité, une pré-enseigne, ou une enseigne

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté n° 2026-483

DOSSIER N° AP 56140 26 0001
Déposé le : 29/08/2026
Affiché le : 31/08/2026

Nature des travaux	Enseigne Artisan Fleuriste
Sur un terrain sis	15 Rue Gustave Eiffel, Zone du Bronut 56500 MOREAC cadastré XK610

Demandeur	SARL MLLE OPHELIE représentée par Madame BOITELET Ophélie
Demeurant	15 Rue Gustave Eiffel - Zone du Bronut 56500 MOREAC

Le Maire,

Vu la demande d'autorisation préalable susvisée,

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu le Règlement National de Publicité (RNP) ;

ARRETE

Article unique : L'installation de l'enseigne faisant l'objet de la demande précitée est **AUTORISEE.**

Certifié transmis ce jour au Préfet,
Le 29 septembre 2026

Fait à MOREAC
Le 29 septembre 2026

Le Maire
Pascal ROSELIER

MAIRIE DE MOREAC
56 (Morbihan)

INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

Il vous appartient de réaliser les travaux en conformité avec la réglementation en vigueur.

INFRACTIONS

Les infractions à la Réglementation en vigueur seront sanctionnées conformément aux dispositions de la loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979.